



D'UCHAUX  
84100  
ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

☎ 04.90.40.62.40  
📠 04.90.40.62.73

## Demande de subvention : année 2020

Intitulé de l'Association : .....

Date de création.....

Siège social .....

N° Agrément préfecture.....

### Composition du bureau :

Président .....

Secrétaire.....

Trésorier.....

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2019: .....

### Objectifs et activités de l'association

.....  
.....  
.....

### Descriptif détaillé du projet pour lequel est sollicitée la subvention :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Budget prévisionnel du projet pour lequel est sollicitée la subvention :

#### DEPENSES

Achat de matériel	.....€.
Transport	.....€.
Intervenants	.....€.
Autres (Préciser)	.....€.
TOTAL	.....€.

#### RECETTES

Participation des adhérents	.....€.
Fonds propres	.....€.
Autres (Préciser)	.....€.
Subvention sollicitée	.....€.
TOTAL	.....€.

Rappel du montant de la subvention sollicitée auprès de la Mairie d'Uchaux .....€

Ce projet fait-il l'objet d'autres demandes de subventions ?    Oui             Non   

Montants demandés .....€ (Précisez les organismes) .....

Montants obtenus .....€ (Précisez les organismes) .....

**Nom et prénom de la personne ayant établi le dossier :** .....

**Tél. :** .....

**Fonction :** .....

**Date et signature :**

<b>PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE</b>
---

1. Procès verbal de la dernière assemblée générale certifié conforme et signé par le président et le trésorier de l'association
2. Un exemplaire du compte de résultat de l'exercice 2019 (charges et produits) certifiés conforme et signé par le Président et le trésorier et dûment approuvés en AG
3. Un budget prévisionnel (charges et produits) pour l'exercice
4. Un RIB ou RIP libellé au nom de l'association (si vous ne l'avez pas déjà fourni)

**Le dossier complet est à remettre en Mairie**

**AU PLUS TARD LE 31 janvier 2020**

<p><i>Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou une aide à la préparation de votre dossier n'hésitez pas à faire appel aux services de la Mairie ou à Joseph Saura, maire ou à Christine Lanthelme , adjointe déléguée à la vie associative</i></p>
---